ACCÈS
INFORMER + INSPIRER

(Photo : Thomas Dufresne)

ACTUALITÉ

Les Laurentides se mobilisent pour le Plan nature 2030

Par Marie-Catherine Goudreau

Le 17 octobre, plusieurs organismes de la région participaient à une consultation régionale sur le Plan Nature 2030. Le Conseil régional en environnement (CRE) des Laurentides organisait l'évènement en collaboration avec Éco-corridors laurentiens et six organismes de bassin versant. L'objectif était de permettre à la région de contribuer à l'élaboration du Plan Nature 2030 du gouvernement du Québec.

La consultation avait lieu à Mont-Tremblant et a réuni une centaine d'acteurs locaux en environnement. On pouvait y voir notamment des personnes du milieu municipal, gouvernemental, environnemental, agricole, forestier, de la santé, du tourisme et du loisir. Des maires, élus et préfets étaient aussi présents à l'évènement.

L'objectif était de déterminer les priorités régionales pour atteindre les cibles gouvernementales et mondiales. Les acteurs souhaitent également commencer une campagne de mobilisation et d'engagement pour la protection de la biodiversité.

Engagement de la communauté

Par ailleurs, le CRE des Laurentides tient aussi une **consultation en ligne** jusqu'au 6 novembre. Celle-ci s'adresse aux municipalités, commerces, industries, institutions et associations citoyennes. Ensuite, une résolution d'engagement circulera dans la région jusqu'en janvier 2024.

« Nous encourageons les citoyens et les organisations à participer en grand nombre et à rester à l'affût pour la résolution d'engagement qui sera disponible en novembre. En effet, il est primordial d'exprimer haut et fort au gouvernement que les acteurs des Laurentides sont prêts à agir et qu'ils font front commun pour la réussite du plan », mentionne Anne Léger, directrice générale du CRE des Laurentides, dans un communiqué.

Le Plan nature 2030 en bref

En décembre 2022, dans le cadre de la COP15, le gouvernement québécois s'est engagé « à doter le Québec d'un document stratégique qui encadrera une mise en oeuvre cohérente des mesures visant à préserver et à améliorer la biodiversité au bénéfice des générations actuelles et futures ».

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a donc proposé le Plan nature 2030. Puis, on a mis en place un chantier national afin de définir les objectifs, les cibles et les contributions des acteurs. Le plan vise notamment à atteindre la conservation de 30 % des écosystèmes terrestres, marins et côtiers du Québec, d'ici 2030.

Le gouvernement avait d'ailleurs annoncé **un investissement « historique » de 200 M$** pour les initiatives de conservation dans le sud du Québec.